
BULLETIN SOCIAL

FAITS ET ŒUVRES

LE RÉV. P. RUTTEN

Le R. P. Rutten vient d'arriver au Canada.

Il n'était pas nécessaire que l'infatigable organisateur des syndicats chrétiens de Belgique nous fût présenté et recommandé pour être bien accueilli parmi nous. Nous savions tous, ici, que cet illustre fils de saint Dominique est, selon que se plaît à l'écrire S. E. le cardinal Mercier, « l'apôtre universellement connu et aimé de la classe ouvrière » ; qu'il « a consacré l'apostolat de sa vie au relèvement économique et moral des travailleurs » ; que « la Belgique catholique lui est redevable, pour une très large part, d'une organisation syndicale qui constitue une des meilleures réserves de l'avenir national » des Belges.

Et cela était bien suffisant pour lui assurer, de la part des Canadiens français, un accueil empressé.

Mais, puisqu'à tous ses titres de mérite personnel, le Révérend Père ajoute celui d'envoyé spécial du peuple belge au peuple canadien ; puisqu'il peut se réclamer de la haute approbation de Sa Majesté le roi Albert, et se dire le délégué de l'illustre cardinal Mercier et de tous les autres évêques belges ; puisque, enfin et surtout, il nous « arrive avec la mission de nous tendre encore la main », puisqu'il nous demandera, « par les entrailles de la miséricorde de Notre Seigneur Jésus-Christ », de sauver de la ruine qui les menace les œuvres « qui ont donné à la Belgique « sa stabilité dans le passé » et qui permettent, aussi longtemps qu'elles subsistent, d'envisager son avenir « avec une confiance courageuse et sereine » ; nous pouvons lui prédire qu'il recevra partout ce qu'on lui donne, en ce moment, à Montréal : de la confiance, de la sympathie, de l'attention... et beaucoup des secours grâce auxquels pourra subsister, en Belgique, toute cette « organisation d'institutions libres, — écoles, ouvriers, ateliers « professionnels, patronages pour jeunes gens et pour jeunes filles, « associations ouvrières, syndicats pénétrés de vie catholique » — gloire et force des catholiques belges que chacun d'entre nous se fera un devoir de secourir dans la mesure de ses moyens et selon la générosité de son cœur.

Son Éminence le cardinal Mercier pourra se rendre compte bientôt, pensons-nous, que son appel « à nos frères bien-aimés